



LETTRE DE LA MAIRIE

N°15 – Janvier à Août 2025

Sommaire :

Page 1

- Mot du Maire.

Page 2

- Assainissement.
- Croix Blanche.

Page 3

- Suite Croix Blanche.
- Militaires à Quincy.
- Collecte des ordures.
- Réseau Cuivre.

Page 4

- Les Charbonniers.
- Panneau Pocket.
- Location Salle Communale.
- Aide aux Leçons.
- Etat Civil 2024.
- Dates à retenir.

Le Mot du Maire :

L'équipe municipale engage sa dernière année de mandat, cela n'aura échappé à personne. Ces cinq ans consacrés à notre village, ce furent certes cinq ans de difficultés avec le Covid, la baisse des dotations, l'activité économique ralentie, le coût des prestations et les problèmes liés à la gestion des personnels. Mais aussi ô combien passionnants, l'ensemble des élus qui se sont pleinement investis dans leurs domaines en conviendront. Tant de défis au quotidien à relever : le dossier de l'assainissement collectif que nous avons mené à terme malgré les embûches, la réhabilitation de la « Croix Blanche », les études liées à l'implantation de la ferme photovoltaïque et pourquoi pas la réouverture de notre épicerie. Deux candidats sont à ce jour intéressés par ce commerce.

QUINCY (18), grâce à sa renommée doit devenir attractif. Sa situation géographique et la proximité des villes constituent un bassin d'emploi important et sont autant d'atouts. Profitons de 2028 où BOURGES sera capitale européenne de la culture pour selon l'expression, « prendre le train en marche ». Des appels à projets seront bientôt connus, il revient à la communauté de communes « Cœur de Berry » de se positionner. Il y aura forcément un « avant et un après ». Soyons imaginatifs pour attirer les touristes. Nous avons le vignoble mais aussi nos forêts, les circuits découvertes et nos monuments qui font partie intégrante de notre patrimoine.

Ces derniers mois, avant le verdict des urnes, seront intenses car nous avons encore à finaliser nos projets. Soyez certains que nous tiendrons nos engagements tant votre confiance nous est précieuse.

Vive QUINCY

Responsable de Publication : M Pascal Rapin
Secrétaire : Nathalie HOUSSIER
assistée de la commission communication

Mairie de Quincy- 9 Place de la Mairie
18120 QUINCY
02.48.51.30.12
Mail : mairie.quincy@wanadoo.fr
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 13h30/17h30
Mercredi : 10h/12h
www.quincy18.fr

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : (C'est parti)

Le 1^{er} mars 2025, nous avons signé l'acte d'engagement avec la société « Colas » (Lot 2) retenue pour la réalisation des réseaux. En tout, ce sont 2 kilomètres 800 de tranchées qui seront réalisés. Le montant est de 2 209 594, 60 euros HT (les aléas et imprévus sont pris en compte à hauteur de 10%). En outre, il s'agit d'une opération qui rentre dans le cadre de l'investissement, la TVA nous sera donc remboursée. Contactée, l'entreprise « Colas » pourra débiter les travaux le **1^{er} septembre 2025**. L'ensemble du dossier a été transmis auprès du bureau de contrôle et de la légalité de la préfecture du Cher, étape obligatoire. Le 3 avril 2025, s'est réunie la commission d'attribution de la D.E.T.R (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux). Des courriers ont été adressés à notre député et notre sénateur afin d'attirer l'attention sur l'impétueuse nécessité de bénéficier de cette subvention de 400.000 euros que nous aurions dû percevoir au titre de l'année 2024. La pugnacité de l'équipe municipale a été déterminante : 300.000 euros sont néanmoins acquis. Il faut savoir que le représentant de l'État disposait d'une enveloppe de 11 millions d'euros pour 28 millions sollicités par les différentes collectivités de notre département. Ainsi, le montant total des subventions perçues s'élève à 1.599.301 euros. Une déconvenue cependant : À compter du 1^{er} janvier 2026, la compétence « eau et assainissement » devait être transférée à la communauté de communes « Cœur de Berry ». Il revenait à cet établissement public d'en assurer la gestion. Le 9 octobre 2024, nos sénateurs se sont élevés contre cette disposition de la Loi sur l'Eau, souhaitant que cette gestion reste au niveau des communes. Le 13 mars 2025, l'Assemblée nationale a voté pour supprimer l'obligation de transfert des compétences « eau et assainissement » à horizon 2026 pour les communes qui ne l'ont pas encore fait. A noter que la communauté de communes « Vierzon Sologne Berry » a voté favorablement et le transfert est effectif depuis le 1^{er} janvier 2025. Quelle décision sera prise au niveau de « Cœur de Berry » ? En tout cas, ce manque de stabilité dans l'application des lois risque d'être préjudiciable à notre commune. Il nous faudra assurer la facturation ou désigner un service dans le cadre d'une « Délégation de Service Public » ce qui représentera un coût et mettra à mal la capacité d'investissement du prochain mandat. Il en sera de même quant à l'entretien du dispositif et la gestion des boues. Soyons néanmoins confiants, la réalisation de ces travaux rendra notre bourg attractif et valorisera nos maisons. Soyez conscients que l'assainissement va devenir aussi important que la performance énergétique dans l'immobilier.

LA CROIX BLANCHE : (Le projet est en bonne voie)

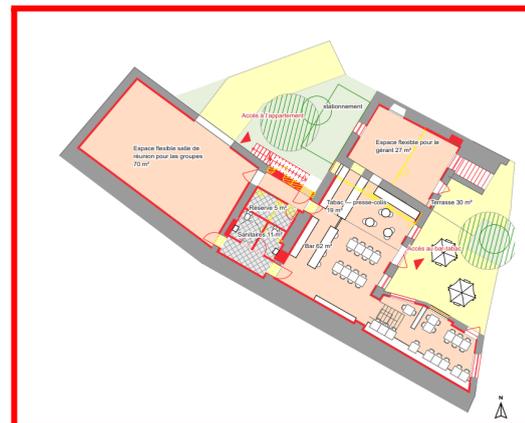
Vous êtes tous impatients de voir notre commerce ouvert de nouveau, véritable enjeu pour la municipalité et lieu de vie au centre du village. N'ayez aucune crainte, nous y travaillons. Notre dernière lettre de la mairie (parue en décembre 2024) faisait état de toutes les étapes du dossier menées jusqu'ici. A partir du moment où l'on sollicite des fonds publics, la procédure est forcément longue et nécessite plusieurs intervenants. Nous travaillons avec l'architecte du cabinet de « l'Ourcq » à Noisy le Sec (93). Les plans devraient bientôt être finalisés. Vous trouverez ci-joint un extrait du rez-de chaussée tel qu'il devrait être aménagé. L'ancienne salle de bal sera restaurée et constituera un atout pour le futur gérant pourquoi pas un espace lounge. Le 25 octobre 2024, a débuté l'enquête d'opportunité par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Orléans (45). Étape obligatoire pour obtenir des subventions. Une grande satisfaction pour la municipalité : l'opération est jugée viable.

Conclusion de la chambre de commerce :

. Il ressort que les habitants expriment le besoin d'un lieu convivial et intergénérationnel, un endroit agréable où l'on peut se retrouver en famille, entre amis ou entre collègues, offrant un concept tendance et différent de ceux traditionnellement associés à un bar ou un restaurant de type ruraliste. La zone d'implantation de la « Croix Blanche » est particulièrement favorable, étant située à proximité d'un pôle éducatif, de la collectivité, ainsi que du linéaire commercial de la boulangerie et du marché de plein air.

. Il est recommandé de développer un bar à vin et bière avec une offre de restauration déstructurée, loin des modèles traditionnels, afin de proposer une expérience culinaire conviviale et rapide. Ce concept pourrait se concentrer sur une cave à vin, un bar à bière et des planches apéritives. De plus, la cave à vin offrirait l'opportunité de mettre en avant les AOC locales non présentes à la « Villa Quincy », enrichissant ainsi l'expérience client et la découverte de l'AOC. Cette diversification d'activité représenterait une activité complémentaire solide pour le commerce.

. En complément du marché de plein air, l'ouverture d'une petite épicerie proposant des produits frais et du terroir répondrait à une



demande forte exprimée par les habitants. Bien que cette activité soit secondaire, elle permettrait de diversifier les sources de revenu tout en renforçant l'ancrage local du commerce. L'offre de produits alimentaires frais serait donc envisagée comme une diversification des recettes et non comme une activité principale. Au travers de cette étude, nous sommes consolidés quant à notre volonté de faire revivre cet établissement que tant de générations de Quinçaises et Quinçois ont connu. De nombreuses photos anciennes en témoignent. Nous pouvons espérer une ouverture au second semestre 2026. Les prochaines étapes seront de recruter le bon gérant et établir les dossiers de financement. Sachez, qu'exceptionnellement, nous avons obtenu une subvention de 132 500 euros émanant de fonds européens. Vous serez bien entendu informés des différentes étapes à venir.

ACTUALITÉS COMMUNALES

Collecte des ordures ménagères :

De nombreuses personnes ont exprimé leur mécontentement face à la nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères désormais effectuée tous les quinze jours. Quelles que soient les raisons de ces critiques, la CDC (Communauté de communes Cœur de Berry) et Véolia ont dû mettre en place des mesures strictes afin de limiter les coûts liés à l'enlèvement et au traitement des déchets. Un tri insuffisant engendre en effet des frais supplémentaires, tandis que les charges associées au traitement des déchets ne cessent d'augmenter, notamment en raison de l'éloignement croissant des centres de tri. A cela s'ajoute la hausse continue de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) passée de 17€ la tonne en 2019 à 65 € en 2025 pour les déchets enfouis. Conscients des désagréments occasionnés, mais soucieux de ne pas alourdir la facture pour les usagers, la collecte a donc été réorganisée sur une fréquence bimensuelle depuis le mois de mars.

QUINCY : (Les grandes manœuvres)

Nous avons accueilli du 17 au 20 mars 2025 un peloton du 12ème régiment de Cuirassiers d'OLIVET (45). Nous avons déjà reçu à deux reprises les militaires de cette unité. Nous tenons à remercier le commandement pour sa fidélité à notre village. Le secteur présente des avantages en matière de topographie ce qui permet des exercices variés contrairement au camp où l'on finit par connaître les moindres recoins.

Avec l'appui de véhicules blindés légers, ils ont participé à des missions de reconnaissance sur les secteurs de Cerbois – Lury sur Arnon et Brinay. Une présentation des matériels a eu lieu le Jeudi 20 mars, place de la Mairie à la grande joie des enfants des écoles et des adultes qui ont pu découvrir les moyens utilisés et les enjeux de l'engagement de nos soldats. C'est avec plaisir que nous les accueillerons de nouveau sur notre territoire.

Arrêt du réseau cuivre :

Le téléphone fixe et ADSL cuivre s'arrêtent définitivement au 31/12/2025. Abonnez-vous dès maintenant auprès du fournisseur d'accès internet de votre choix.

Faites le savoir à vos voisins qui ont des maisons secondaires.

La fin du réseau cuivre ADSL
dans ma commune

Il est impératif à nos anciens ayant la
"présence verte" de s'abonner à la
fibre.



Suite à la dissolution de l'Association Les Charbonniers de Quincy, deux chèques ont été remis Samedi 1er février 2025 : un de 15.000 euros au docteur Patrick Vincent, pour la ligue du Centre contre le cancer (département du Cher) et l'un de 7000 euros aux représentants des refuges

de la SPA du Cher, du refuge SBPA de Marmagne et de l'association Les amis d'Etienne

Les Charbonniers de Quincy



Succès et efficacité de Panneau Pocket !

Actuellement, 515 smartphones ou tablettes possèdent Quincy en favoris avec l'application Panneau Pocket. Cela représente l'équivalent de 122% des foyers de la commune.

Un moyen efficace pour vous transmettre les informations.

Pensez à télécharger l'application !!!



Location Salle Communale

Habitant Quincy :

1j-160 € / 2j - 240 €

Hors commune :

1j - 190€ / 2j-270 €

Chauffage :

1j -100 € / 2j - 140 €

Réservation au 02.48.51.30.12

L'Association Aide aux leçons ALMY

accompagne les enfants pour leur devoir

Grâce aux bénévoles, les enfants bénéficient d'une aide chaque semaine sur Quincy (les lundis et jeudis de 16h à 17h)

Si vous avez de la disponibilité et l'envie

d'aider alors : **Rejoignez les !**

Renseignement au :

almy18@gmail.com



ÉTAT CIVIL 2024

Décès 2024 †

- HENRY Marc, Marcel le 09 septembre
- MARDON François, Noel le 19 octobre
- MARTIN France, Marianne le 27 janvier
- PELET Maryvonne, Françoise le 13 janvier 2024
- VAN DE WALLE Maurice, Jules, Cyrille le 04 septembre
- RICHOUX Catherine le 19 septembre 2024

Avis de Naissances 🐣

- RADOUX Ella, Lucie le 02 Avril

6 autres naissances ont eu lieu en 2024 mais les parents ont choisi de ne pas les rendre publiques

Mariages ∞

- ALAIX Samuel, François, Marie et PONROY Antoinette, Marie, Blandine le 17 mai 2024
- FERRIÈRE Pascal, Christian, Pierre et DARCELIÉ Cécile, Micheline, Hélène le 24 août 2024
- VRAIN Grégoire, Christian et DE CUMONT Maguelone, Aude, Laurence, Marina le 31 août 2024

DATES A RETENIR

1er Mai : Brocante.

13 Juillet : Feu d'Artifice.

8 Mai : Commémoration.

30 et 31 Août : Journées de l'Océan.

15 Juin : Marché Fermier.

20 Septembre : Trail des vendanges.

21 Juin : Fête de la musique.

21 Septembre : Vide Grenier des voisins.

27 Juin : Fête de l'école.

